



PRIX DE L'ORATEUR 2017

« Le Rabat d'Or »

Lignes directrices

Sous la présidence d'honneur de Monsieur Alexandre Delisle, Desjardins

En partenariat avec :



LIGNES DIRECTRICES

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Quoi : Concours du Prix de l'orateur du Jeune Barreau de Québec « Le Rabat d'Or »
- Quand : Mercredi 21 juin 2017, **17 h 15** – Veuillez noter qu'en raison des mesures de sécurité, **il ne sera pas possible d'entrer au Palais de justice après 17h30.**
- Où : Cour d'appel du Québec, Palais de justice de Québec, salle 4.33
- Inscription : Jusqu'au 15 juin 2017, 17h.
- À gagner :
- Le Prix de l'orateur « Le Rabat d'Or » du JBQ.
 - Le rabat distinctif de l'orateur du JBQ « Le Rabat d'Or », pour une année.
 - Un exemplaire de *Le Rabat : Cent ans d'histoire du Jeune Barreau de Québec (1914-2014)*, par J. Michel Doyon, avec la collaboration de Me Régis Boisvert, Me Marilou Bordeleau, Me Marie-Christine Fournier, Me Aurélie-Zia Gakwaya, Me Ariane Leclerc-Fortin, Me Audrey Létourneau, Me Caroline Roberge, 2017.
 - Le gagnant du concours représentera le JBQ au Prix Paris-Montréal de la Francophonie en septembre 2017 et recevra pour ce faire une bourse de 1 000 \$ pour ses frais de déplacement et d'hébergement.

OBJECTIFS

- Permettre à de jeunes avocats de faire connaître, auprès de la communauté juridique, leur talent d'orateur tant à l'égard de leur éloquence que de la qualité de leur expression.
- Créer des opportunités de rencontres au sein de la communauté juridique québécoise.
- Désigner le participant de la Ville de Québec au Prix Paris-Montréal de la Francophonie, concours d'éloquence international se tenant pendant la semaine de la rentrée des tribunaux du Barreau de Montréal (début septembre).

NATURE DU CONCOURS

Les participants doivent choisir un des sujets proposés ainsi que leur prise de position, **c'est-à-dire s'ils répondront par l'affirmative ou par la négative à la question posée.** Ce choix doit être annoncé dans la fiche d'inscription afin que le

JBQ puisse déterminer l'ordre de présentation des candidats. Un *curriculum vitae* du candidat doit également être transmis lors de l'inscription.

Les participants sont priés de prononcer leur présentation en portant une toge.

Chaque séance débutera par une brève présentation du candidat par le maître de cérémonie, du sujet choisi par ce dernier et de la position qu'il adoptera pour le plaider, soit par l'affirmative ou la négative. L'allocution ne devra pas excéder 10 minutes et le jury ne pourra interrompre le candidat. À l'issue de la présentation, chaque membre du jury aura le loisir de formuler des commentaires concernant la prestation du candidat ainsi que de poser des questions auxquelles ce dernier sera invité à répondre.

Le concours aura lieu le mercredi 21 juin 2017 à compter de 17 h 15 et est ouvert au public.

Le grand gagnant du concours « Le Rabat d'Or 2017 » sera désigné à l'unanimité par le jury, à l'issue même de l'évènement.

ADMISSIBILITÉ

Les participants admissibles doivent avoir moins de dix années de pratique et être inscrits au Barreau du Québec, section de Québec.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Les inscriptions des candidats doivent être reçues, **au plus tard le 15 juin 2017, 17h**, par courriel à jbq@jeunebarreaudequebec.ca.

JURY

Le jury sera sélectionné par le Comité organisateur et sera composé de juges et d'un membre du conseil du Barreau de Québec.

ÉVALUATION

Les critères suivants seront parmi ceux évalués par le jury : maîtrise de la langue française, culture générale, originalité, humour, aisance, personnalité, charisme, facilité de communication et impression générale.

PRIX ATTRIBUÉS À L'ORATEUR GAGNANT

À l'occasion de la Rentrée des tribunaux du Barreau de Montréal (début septembre), l'Orateur du JBQ représentera le Jeune Barreau de Québec au Prix Paris-Montréal de la Francophonie auquel participent également de jeunes avocats de Barreaux étrangers invités par l'Association du Jeune Barreau de Montréal. Pour couvrir les frais de déplacement, le JBQ offrira au gagnant une bourse de 1 000 \$.

Une plaque et le rabat distinctif « Le Rabat d'Or » seront remis au gagnant par le président d'honneur de l'événement, Monsieur Alexandre Delisle, représentant du partenaire Desjardins.

Le gagnant obtiendra également un exemplaire de *Le Rabat : Cent ans d'histoire du Jeune Barreau de Québec (1914-2014)*, par J. Michel Doyon, avec la collaboration de Me Régis Boisvert, Me Marilou Bordeleau, Me Marie-Christine Fournier, Me Aurélie-Zia Gakwaya, Me Ariane Leclerc-Fortin, Me Audrey Létourneau, Me Caroline Roberge, 2017.

COMITÉ ORGANISATEUR

Il est possible de contacter le Comité organisateur pour toute question :

M^e Valérie Savard
Me Ariane Leclerc-Fortin T. 418 266-1019 poste 1443

Courriel : jbq@jeunebarreaudequebec.ca

* * *

ANNEXE 1 - SUJETS PROPOSÉS

Les participants doivent choisir un des sujets proposés et choisir leur prise de position, c'est-à-dire s'ils répondront par l'affirmative ou par la négative à la question posée. Tous les sujets sont inspirés de faits historiques dont il est fait mention dans *Le Rabat – Cent ans d'histoire du Jeune Barreau de Québec (1914-2014)*, J. Michel Doyon et al., 2017.

- 1) Au cours de son histoire, plusieurs intervenants de la communauté juridique ont questionné le port de la toge. Le port de la toge est-il garant du décorum en toutes circonstances ?



Illustration tirée du *Proforma*, août 1986, vol. 9 n° 2

Caricature « La toge ou les jeans! », par Pierre Lapointe, Les éditions à mains nues, illustration tirée du *Proforma*, août 1986, vol. 9, n° 2.

- 2) Pour ou contre la prohibition à Québec ?

J. Michel Doyon et al., *Le Rabat – Cent ans d'histoire du Jeune Barreau de Québec (1914-2014)*, 2017, p. 11 (extrait – 1917) :

Le débat entourant la question de la prohibition échauffe les esprits un peu partout dans les différentes paroisses de Québec en vue du référendum du 4 octobre. Le cardinal Louis-Nazaire Bégin, ardent défenseur de la tempérance, faisait lire une lettre dans toutes les églises de Québec [...] De nombreux juges et avocats se sont engagés dans la lutte pour appuyer ce projet voulant interdire la vente de boisson partout à Québec tandis que d'autres n'ont pas craint d'appuyer la position défendue par les anti-prohibitionnistes.

3) Pour ou contre une association de bienfaisance au profit des avocats ?

J. Michel Doyon *et al.*, *Le Rabat – Cent ans d'histoire du Jeune Barreau de Québec (1914-2014)*, 2017, p. 81 (extrait – 1949) :

Le Barreau de Québec acceptait en mai dernier le principe de la fondation d'une association de bienfaisance au sein du Barreau de Québec. Tout comme le Barreau de Montréal, la confraternité au sein des avocats de Québec ne doit pas que profiter à ceux qui sont heureux, mais également bénéficier aux avocats devenus vieux, malades, pauvres et à leurs familles.

Le Rabat espère que la création d'une telle association permettra de venir en aide aux membres de cette profession que l'épreuve et la pauvreté obligent à se tourner vers des organismes de charité.

4) Pour ou contre un plus grand contingentement à l'accès à la profession d'avocats ?



Caricature « Assermentation des jeunes avocats », par Pierre Lapointe, Les éditions à mains nues, illustration tirée du *Proforma*, décembre 1987, vol. 10, n° 4.

Illustration tirée du *Proforma*, décembre 1987, vol. 10 n° 4

5) Pour ou contre l'abolition du timbre judiciaire ?

J. Michel Doyon *et al.*, *Le Rabat – Cent ans d'histoire du Jeune Barreau de Québec (1914-2014)*, 2017, p. 37 (extrait - 1929) :

Le juge en chef de la Cour supérieure, l'hon. Sir François Lemieux annonçait aux avocats à l'occasion de l'ouverture des tribunaux l'abolition prochaine du système démodé des timbres judiciaires. Ce projet a été mené par un officier de la Cour supérieure, M. Adjutor Lachance, et tout indique qu'une loi à cet effet sera adoptée au cours de la prochaine session.

6) Doit-il y avoir davantage de place pour les femmes dans la profession d'avocat ?

J. Michel Doyon *et al.*, *Le Rabat – Cent ans d'histoire du Jeune Barreau de Québec (1914-2014)*, 2017, p. 22 (extrait – 1922) :

Une femme avocate, Mme Marion Weston Cottle, de New York, assistait le 11 septembre à l'ouverture des tribunaux et sa présence n'est pas passée inaperçue, la jeune femme étant la cible de bien des regards. Mme Cottle est, à n'en pas douter, cette personne que l'on se plaît dans la province à qualifier de féministe puisqu'elle est une activiste bien connue, qui a été présidente du Woman Lawyers' Club, organisme visant la promotion des femmes dans le domaine du droit et l'une des fondatrices, en 1911, du *Women Lawyers' Journal*. [...] Mme Cottle fut l'une des cinq premières femmes à être admises au sein de l'American Bar Association.

7) ANNEXE 2 – FORMULAIRE D'INSCRIPTION



Prix de l'orateur du JBQ 2017

Mercredi 21 juin 2017, 17h15

Nom du participant	
N° de membre du Barreau	
Année d'inscription au Tableau de l'Ordre	
Téléphone	
Courriel	
Sujet retenu	
Je répondrai à la question :	Par l'affirmative : _____ ou Par la négative : _____

Les inscriptions des candidats doivent être reçues, **au plus tard le 15 juin 2017 à 17 h** par courriel à l'adresse jbq@jeunebarreaudequebec.ca

Les inscriptions des candidats doivent être accompagnées d'un *curriculum vitae* pour être considérées valides.